

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 44 (1996)

Artikel: Quelques aspects du réalisme de la Pêche Miraculeuse de Konrad Witz
Autor: Broillet, Philippe / Corbière, Matthieu de la / Mélo, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES ASPECTS DU RÉALISME DE LA PÊCHE MIRACULEUSE DE KONRAD WITZ

Par Philippe Broillet, Matthieu de la Corbière et Alain Mélo



Le paysage réaliste de la *Pêche Miraculeuse* du volet du retable de Konrad Witz (1444) a fait l'objet de nombreux commentaires depuis au moins cent cinquante ans. Jacques Mayor est un des rares à avoir proposé, en 1896, les hypothèses les plus vraisemblables quant à la situation du peintre et l'identification du panorama. La solution la plus satisfaisante, selon lui, était notamment que l'artiste se trouvait non loin de la place actuelle de Saint-Gervais, et que la tour sur le bord droit du panneau constituait une sorte de

porte d'eau dépendant probablement du château de l'Île¹. Les recherches actuelles sur l'histoire du parcellaire médiéval de la Genève au bord de l'eau, et même sur les techniques de navigation et de pêche à cette époque, ont permis d'étayer cette argumentation². Notre contribution se limitera ainsi à l'étude du rivage situé au premier plan, d'une part, de la tour et du bateau de pêche figurés au second plan, d'autre part.

ÉLÉMENTS TOPOGRAPHIQUES

Par Ph. Broillet et M. de la Corbière

La carrière de glaise de Saint-Gervais

Au premier plan du volet du retable apparaissent aux pieds du Christ les vestiges immergés d'une carrière d'argile exploitée à Saint-Gervais dans les années 1430-1440. Les bancs de glaise portent encore la trace de la bêche du tuilier. D'autres creux de terre ne figurent pas sur ce panneau, ils étaient situés plus à gauche, c'est-à-dire, en amont et comme celui-ci, à proximité du lac. Le fossé, rempli d'eau, constitue une cavité poissonneuse idéale.

Ce lieu d'extraction appartient à la «carronnerie» (fabrique de tuiles et de briques) d'un marchand genevois, Guillaume du Bied. Celui-ci construisit son exploitation sur l'un des prés que lui abegea l'évêque François de Metz, certainement avant l'hiver 1430-1431. L'établissement fut implanté à proximité du pont et du château de l'Île, au bas du bourg neuf de Coutance créé dès 1424, mais à l'extérieur de la ville. Il se développa sous la vigne et s'étendit sur le pré de l'Evêque (ou de l'Evêché), dit «En l'Île», jusqu'aux «pâquis» communaux. Les jardins de la tuilerie étaient aménagés entre les actuelles rues des Etuves et du Cendrier et le lac. Ils étaient accessibles grâce à un petit pont en bois, édifié par Guillaume du Bied. Ce pont permettait de relier la tuilerie aux abords de la place de Saint-Gervais en franchissant une sorte de fossé-port.

Avant 1440, les ouvriers du marchand tuilier ont pu creuser au moins deux carrières d'argile. La première, à proximité du pont de Guillaume du Bied, fut certainement à l'origine du fossé de défense établi à l'arrière des maisons de Coutance. Cet ouvrage fut construit tardivement, à partir de 1441, et achevé avant 1447³. Le second creux de glaise se trouvait au bas de la rue Rousseau actuelle. Son extension constituera également la limite d'un nouveau lotissement: le premier segment de la rue de Villeneuve (Etuves) tracée dès 1446 dans le pré de l'Evêque. En même temps, la création de ce fossé préfigurait la planification dès 1450 du second segment de Villeneuve (Cendrier, du côté du lac). Tout ce parcellaire fut délimité sur les jardins de l'ancienne tuilerie, la «carronnerie» ayant été installée plus à l'est⁴.

Le mouvement de proto-industrialisation et d'urbanisation qui s'opéra de 1424 à 1450 sur cette rive, entre Coutance et Chantepoulet, avait été conçu par l'administration épiscopale. Qu'il s'agisse du cardinal de Brogny, de son neveu l'évêque François de Metz ou du pape Félix V (ex-duc Amédée VIII de Savoie), tous influèrent successivement sur

la création du nouveau bourg de Saint-Gervais. Les opérations des rues de Coutance et de Villeneuve, tout comme celle des lotissements du pont du Rhône⁵ évoquée ci-après, furent entreprises par l'intermédiaire de leurs vicaires généraux et même, à partir des années 1440, grâce à l'intervention d'un médiateur lorsque des conflits surgirent entre les syndics de Genève et la communauté de Saint-Gervais⁶. Quant à la «carronnerie», les autorités décidèrent son implantation dès 1430 sur les terrains argileux de Saint-Gervais, à proximité même de la ville. La commande épiscopale favorisa l'introduction des «carrons», notamment dans l'architecture religieuse (église paroissiale de Saint-Gervais) et civile (Maison de l'Evêché ou façades des maisons du pont bâti)⁷.

La petite tour de l'Île

Au second plan du panneau de la *Pêche Miraculeuse*, et dans le bord droit, apparaissent une tour regardant le lac, précédée d'une grève consolidée notamment par quelques blocs, et les vestiges de deux pans de mur. La tour, de plan quadrangulaire, est édifiée entièrement en pierre de molasse appareillée. Les piédroits de la porte ont subi quelques dégradations. L'ouvrage, peu élevé, est dépourvu de couverture⁸.

En 1378 encore, voire même au début du XV^e siècle, cette tour hors-d'œuvre était en mesure d'offrir une protection suffisante au port du château de l'Île⁹. Les vestiges représentés en amont constituent les ruines d'une jetée portuaire, dont la fonction militaire n'est pas exclue. Face à la tour se dresse en effet, au nord-est, un mur en maçonnerie relativement élevé, bâti en boulets et en galets. La construction est soutenue par des blocs erratiques. La jetée devait se terminer obliquement en forme de coude orienté vers le sud-ouest, comme semblent le confirmer les résultats des fouilles archéologiques¹⁰. Tout en protégeant la tour, la chaussée permettait de halter les bateaux et de les conduire à l'intérieur de l'enceinte¹¹.

La «petite tour» et son port se trouvaient à la limite nord-est du château de l'Île. Cette porte d'eau constituait l'accès principal par le lac. D'ailleurs, un écu aux armes indistinctes, probablement de Savoie, figure dans l'esquisse au-dessus de l'arc de la porte¹². A l'extrême opposé, soit à 30 m environ de distance, s'élevaient la «grande tour», l'actuelle tour de l'Île, et, symétriquement à celle-ci, la tour dite «postérieure». Ces trois tours carrées commandaient une enceinte, dont le plan était celui d'un quadrilatère irrégulier, de 44 à 40 m environ. Celui-ci était circonscrit par le pont du Rhône, à l'ouest, le bras gauche du fleuve, au sud – entre l'Île et la ville –, le lac, à l'est, et le bras droit du Rhône dit «En Blanchard», au nord.



2.

L'extension du bourg neuf de Saint-Gervais et celle de la tuilerie de Guillaume du Bied, second quart du XV^e siècle, reconstitution sur le plan Billon de 1726 (Dessin Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève, Anne-Marie Viacoz)

1. Extension du bourg-rue de Coutance entre 1424 et 1445
2. Porte de Saint-Gervais donnant sur la Croix de Cornavin
3. Porte de la place de Saint-Gervais
4. Extension de la tuilerie de Guillaume du Bied, créée en 1430-1431 sur un pré épiscopal, avec un des creux de terre au bas de la rue Rousseau actuelle
5. Maison de Guillaume du Bied construite à la tête du pont après 1430

6. «Nant» appelé de Cornavin

7. Petit pont édifié par Guillaume du Bied au moment de la création de la tuilerie et donnant sur la «charrière» de l'exploitation, et creux de glaise à proximité

8. Vigne et pré épiscopaux

9. Partie du pré de l'Evêque dit «En l'Ile» non encore abergée

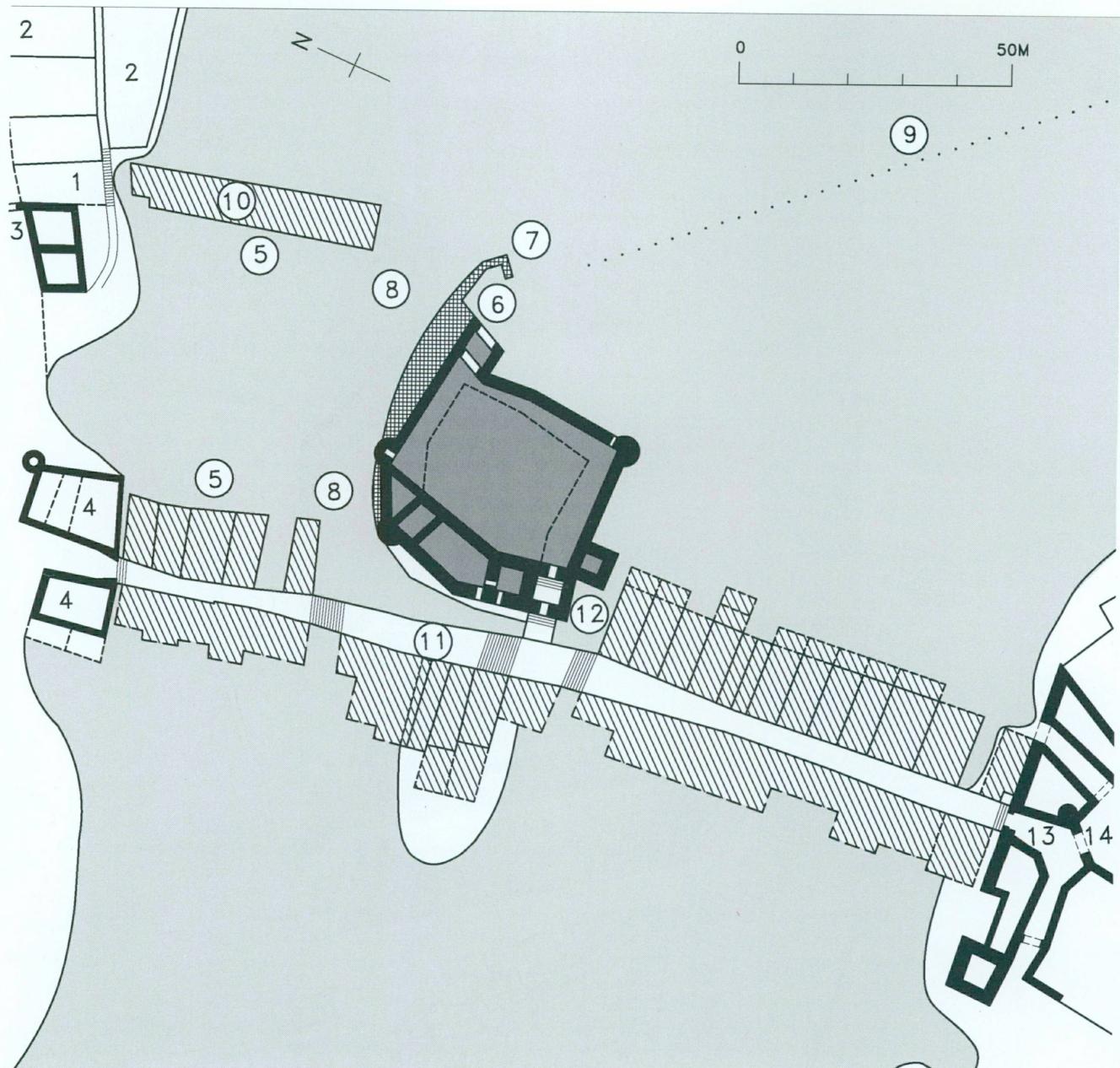
10. Fossé construit entre 1445 et 1447, large de 18 mètres env.

11. «Pâquis» communaux

12. Bras du «nant» de Cornavin

13. Vignes appartenant à d'autres seigneurs que l'évêque.

a. Chemin large de 5 mètres environ, servant à la défense du fossé



3.

Château de l'Île et pont bâti vers 1449-1450, reconstitution sur le plan Billon de 1726 (Dessin Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève, Anne-Marie Viacoz)

1. Parcellaire de la rue de Villeneuve, du côté du lac, créée dès 1446 dans le pré de l'Evêque et sur une partie de l'ancien creux de glaise (rue des Etuves actuelle)
2. Jardins de l'ancienne tuilerie de Guillaume du Bied vendus à des particuliers
3. Porte de Saint-Gervais attenante au curtil des frères Bastonnier
4. Maisons de Guillaume du Bied défendant la tête du pont du Rhône du côté de Saint-Gervais
5. Partie du Rhône dite «En Blanchard»
6. Emplacement de la petite tour, d'après les vestiges retrouvés en fouilles, contrôlant l'accès au port du château

7. Tracé de la chaussée du port d'après les vestiges archéologiques

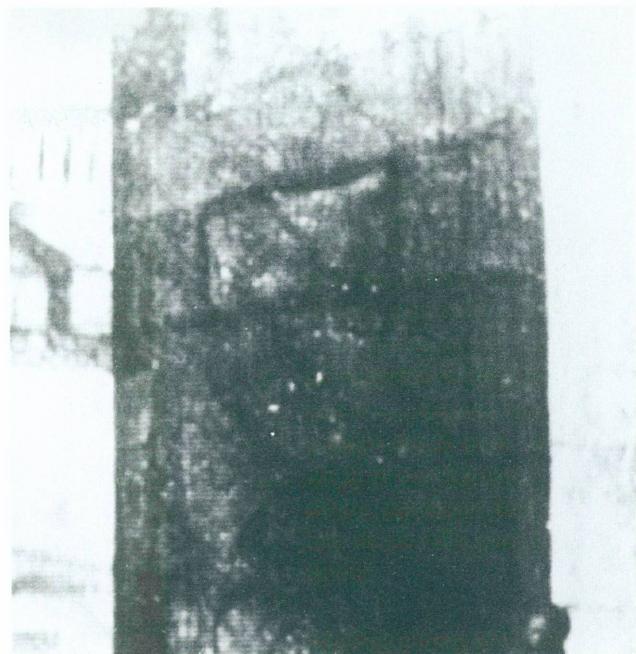
8. Segment du «charmur» soutenant l'enceinte de l'Île au XIII^e siècle et transformé en glacis à la fin du XIV^e
9. Tracé de la ligne de «fiches» au XV^e siècle
10. Pont des moulins créé en 1447 par Antoine de Jamfiliaciis
11. Grand pont du Rhône avec les lotissements du côté du lac
12. Porte principale dite «antérieure» et porte dite «postérieure» à l'est, jouxtant la grande tour au nord et la tour postérieure au sud
13. Porte soit «ravelin» (1410) du pont du Rhône, du côté de la ville
14. Porte du Rhône s'inscrivant dans le tracé de l'enceinte du XIII^e siècle fermant la rue de la Cité

Dès l'édification du château, entre 1215 et 1219 par l'évêque Aymon de Grandson, la fortification prit la forme d'un éperon dont la pointe regardait le nord-est. A la fin du XIII^e siècle au moins, lorsque le château devint possession savoyarde, cet axe fut défini par la position offensive de la petite tour, orientée vers le lac, qui surveillait le port de guerre. A l'opposé, du côté du Rhône, la grande tour et la tour postérieure étaient placées, elles, en position défensive et contrôlaient l'accès par le pont¹³. En outre, l'action d'érosion et d'affouillement de la rive de l'Ille s'exerça particulièrement du côté de Blanchard. Le mur de soutènement, ou «charmur», fut perfectionné et remplacé en 1383 par un glacis qui s'évasa vers le nord-est¹⁴. Le glacis de défense s'aligna sur le mur qui consolidait la plate-forme avancée du port du château¹⁵. L'Ille, tel un bouclier contre la rive droite, paraissait ainsi davantage protéger des quartiers du bas de la ville, sur la rive gauche, que le seul pont du Rhône.

Régulièrement entretenu entre la fin du XIII^e siècle et le premier tiers du XV^e, le château connut encore une importante restauration de 1434 à 1437¹⁶. Par la suite, les travaux s'interrompirent jusqu'en 1475¹⁷. L'Ille perdit probablement de son importance militaire à partir des années 1440. D'ailleurs, dès 1448, une opération de lotissements, ordonnée par le pape Félix V en tant qu'administrateur perpétuel de l'évêché, planifia sur le pont, du côté du lac, la construction de maisons selon un parcellaire perpendiculaire à l'axe de l'ouvrage, étroit et peu profond¹⁸. La construction du pont bâti se poursuivit sur le côté regardant le Rhône, après 1450. La création de ce quartier sur l'eau affaiblit les abords du château.

En ce qui concerne la petite tour, elle ne paraît pas avoir été entretenue après 1405¹⁹. Alors que les ports du Molard et de Longemalle se développèrent sur la rive gauche au cours des premières décennies du XV^e siècle²⁰, il semble que celui de l'Ille ait été laissé à l'abandon. L'examen de l'esquisse révèle la présence d'une grève, au-devant de la porte d'eau, qui trahit l'ensablement du port.

L'étude de ces éléments de la topographie lacustre révélés par le panneau de la *Pêche Miraculeuse* permet de se faire une idée plus précise de l'emplacement choisi par le peintre. Tout porte à croire que celui-ci se trouvait sur la rive droite du nouveau bourg de Saint-Gervais, en face de la pointe nord-est du château de l'Ille. L'artiste travaillait probablement en haut du premier creux de terre de la carrière de Guillaume du Bied. Suivant un arc de cercle, la limite orientale du fossé de glaise rejoignait le coude de la jetée du port de l'Ille; de même, plus en aval, le mur de la porte créée au bas du bourg neuf de Coutance s'alignait sur l'angle nord-est de la petite tour. La correspondance de ces



4.

Ecu sculpté au-dessus de l'arc de la porte de la petite tour du château de l'Ille, apparaissant sur l'esquisse du panneau grâce à l'examen réflectographique

éléments sera même curieusement soulignée par la présence du pont de moulins du marchand florentin Antoine de Jamfiliaciis, édifié en 1447 perpendiculairement au petit pont de Guillaume du Bied²¹. Cela n'exclut pas, bien entendu, que le peintre ait pu effectuer des corrections à partir d'un point de vue situé légèrement plus en amont, c'est-à-dire sur la berge longeant les jardins de la tuilerie jusqu'à la seconde carrière de glaise.

LA SCÈNE DE PÊCHE

Par A. Mélo

Quatre hommes sont occupés à lever un filet depuis une embarcation stabilisée par l'action des deux autres personnages, armés de rames. La scène se passe dans la Petite Rade de Genève, à proximité de la rive droite, en amont d'une longue estacade et du château de l'Ille. L'apport de cette image de la première moitié du XV^e siècle à l'histoire des techniques de navigation et de pêche lémaniques est indéniable, par l'extraordinaire précision qu'a mis le peintre dans son exécution. Si quelques étrangetés sont à déplorer, notamment dans la position des rameurs, l'information fournie par le volet de ce retable est essentielle.



5.

Petite embarcation sur le Haut-Rhône français, près de Seyssel, au début du siècle. Tiré de: *Le monde alpin et rhodanien*, 3-4, 1993 (Document CNR)

L'embarcation

Les pêcheurs travaillent depuis un bateau d'environ 8 m de longueur dont les bordages sont reliés au fond plat au moyen de membrures irrégulièrement représentées; la proue et la poupe carrées sont relevées²². Ce bateau appartient au type classique des embarcations fluviales ou lacustres à fond plat, construites sur sole²³. Si nous avons peu de descriptions écrites précises et de rares images de ces bâtiments pour la fin du Moyen Age, les documents postérieurs nous révèlent l'existence d'embarcations architecturalement très proches du modèle que donne l'auteur de la *Pêche Miraculeuse*: la «nau» ou la «liquette» des pêcheurs lémaniques²⁴, la «locra» des lacs de Neuchâtel et de Bienne²⁵, la «leketa» du lac d'Annecy²⁶, ou encore la barque des pêcheurs du lac du Bourget apparentée à certains bateaux du Haut-Rhône français²⁷. Ce type d'architecture navale semble très ancien, puisqu'il était déjà utilisé par les charpentiers gallo-romains qui construisirent les bateaux découverts à Yverdon ou à Neuchâtel²⁸.

L'embarcation est propulsée et dirigée par deux avirons situés, l'un, à bâbord arrière, l'autre, à bâbord avant. Chaque rame, composée d'un long manche terminé en haut par une poignée perpendiculaire, est fixée au plat-bord au moyen d'un anneau de cordage qui passe au travers du bordage supérieur²⁹. Dans le cas présent, les deux rameurs stabilisent sans doute le bateau dans le courant et contrecarrent l'effort fourni par la levée du filet chargé de poissons. La technique de propulsion et de direction par avirons latéraux se retrouve également dans la pratique ancienne des «naus» de pêche, dirigées par une rame rectrice placée à l'arrière et propulsées par une ou plusieurs autres rames situées à l'avant. On connaît différentes positions possibles, selon la manœuvre à effectuer, notamment lors de la relève du filet³⁰. Mais la prudence s'impose, car la reflectographie révèle une ramerie différente esquissée avant la peinture par l'auteur du panneau: les deux rames sont placées à tribord et non pas à bâbord, laissant apparaître nettement le haut de la pale de l'aviron de proue. Ces dissemblances notoires ne permettent malheureusement pas de préciser la position exacte des rames lors de la relève du filet.

Les textes du Moyen Age confirment l'existence, au moins depuis le XIII^e siècle, d'embarcations de petite taille appelées «nagelles», «navicelles», ou «navigelles», utilisées pour le transport de personnes ou la pêche³¹; au XVI^e siècle, certains pêcheurs utilisaient un «naviot» pour leur activité professionnelle³²; plus tard, le terme «bateau» désignait le même type de bâtiment³³. Konrad Witz nous propose une image de la «navis» des pêcheurs genevois du milieu du XV^e siècle et permet d'en faire remonter la forme au moins jusqu'à cette date³⁴.

L'engin de pêche

Le filet se compose d'une poche aux bords renforcés par un cordage, que les pêcheurs amènent au moyen de deux longues ralingues. Cet engin correspond à une senne de petite taille – dont on distingue l'un des bras replié sur l'esquisse –, destinée probablement à pêcher en eaux peu profondes³⁵. La présence, en aval, de l'estacade peut expliquer la richesse du trait de filet: les pieux plantés forment obstacle à la circulation du poisson et l'obligent à passer dans le bras droit du fleuve, entre le château de l'Île et le rivage du nouveau bourg de Saint-Gervais, là où, précisément, les pêcheurs lèvent leur senne³⁶.

Les poissons

Les espèces de poissons sont difficiles à déterminer. Au mieux peut-on remarquer, dans la partie gauche du filet, un gros brochet – absent de l'esquisse – et sur la partie droite, une truite; au centre, notons la présence d'un petit poisson bleu. La faune de l'émissaire était très variée en raison des multiples biotopes formés par la présence de hauts-fonds, de zones inondables et marécageuses et de courants déplaçant vers certains secteurs de la Petite Rade différents rejets humains. La liste des poissons lémaniques établie par le syndic Jean Du Villard, à la fin du XVI^e siècle, montre bien la variété des espèces pêchées dans le voisinage de Genève à cette époque³⁷.

Cependant, le poisson genevois le plus prisé fut, au Moyen Age, la truite; elle s'exportait au moins dès le XIII^e siècle. La pêcherie fixe – «piscaria venne Rodani» –, située en amont de l'Île à partir du début du XIII^e siècle, collectait essentiellement des truites, qui en constituèrent le revenu le plus important jusqu'à la fin du XVIII^e³⁸.

Le lieu et la saison de pêche

La levée du filet s'effectue à proximité de la rive droite, sur la terrasse littorale immergée appelée «beine»³⁹, à l'amorce de l'émissaire lacustre et du bras droit du Rhône, désigné par le toponyme «En Blanchard»⁴⁰. Tout ce secteur, depuis le Banc de Travers jusqu'en aval de l'Île, constitue un haut-fond, particulièrement évident sur la rive droite, convexe: le rivage en pente douce dessine une plate-forme inondable, propice, par la végétation marécageuse et les fosses laissées par l'exploitation de l'argile, à la présence de poissons.

Si la pêche est bien l'idée centrale du volet, on peut imaginer, comme en d'autres lieux, que les éléments particuliers qui marquent le rivage servaient de points de repère aux pêcheurs pour le calage des filets ou pour la localisation des

endroits poissonneux⁴¹. La bonne connaissance des fonds – fosses, reliefs, chenaux – est également essentielle, d'où l'utilisation, peut-être, du toponyme «En Blanchard»⁴². Nous savons, par exemple, que la pêcherie épiscopale du Petit-Lac était limitée, en 1464, par quatre repères riverains: le ravin du Trainant, très visible sur la gauche du volet; les embouchures de deux cours d'eau, celui des Vorges, au nord de Chens-sur-Léman (France), et, en face, le «nant de Brassuel», près de Céligny; enfin, la pierre de Bellosson, probablement un bloc erratique remarquable, indiquait le terme de la pêcherie en aval de Sécheron, peut-être à la pointe des Pâquis⁴³. Dans le cas présent, les pêcheurs pratiquent dans une autre zone, celle de la Petite Rade, dont les repères sont probablement les différents points forts figurés par l'artiste: le château de l'Île en marque sans doute la limite inférieure; on retrouve le ravin du Trainant, en face à gauche; seul le repère en amont de la rive droite manque. Néanmoins, une pierre apparaît sur l'esquisse, à gauche de l'embarcation, là où la peinture ne montre que des ronds dans l'eau. Le fond du fleuve est visible au premier plan, avec les argilières inondées et leur végétation formant autant de caches idéales pour les poissons, certainement bien connues des pêcheurs.

Il est probable que la scène de cette *Pêche Miraculeuse* se joue au printemps 1444. Le paysage très verdoyant, la présence de neige sur les sommets préalpins au-delà du Môle, la cime de ce dernier embrumée, le Rhône inondant les argilières, tout s'accorde pour situer l'action au mois de mai ou celui de juin. Les pêcheurs et les naturalistes des XVII^e et XVIII^e siècles observaient que pendant ces deux mois, les truites descendaient du lac vers le Rhône avant de remonter l'Arve, où elles cherchaient les frayères, et surtout des eaux plus froides que celles du Léman sujettes au réchauffement estival à cause de leur faible mobilité⁴⁴.

Pêcher en cette saison pouvait alors être réellement «miraculeux», surtout si l'engin était calé dans la seule issue déterminée par l'estacade.

Notes:

- 1 Jacques MAYOR, «Le retable de Conrad Sage», *L'Ancienne Genève. L'art et les monuments*, 1^{re} série, 1896, pp. 89-100. A cette thèse s'oppose une version plus traditionnelle selon laquelle le peintre se serait trouvé à l'emplacement, sur la rive droite, de l'extrémité du pont du Mont-Blanc actuel («Conrad de Mandach, Conrad Witz et son retable de Genève», *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, 1907, p. 372; «Les peintres Witz et l'école de peinture genevoise», *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, 1911, p. 405), version reprise par Waldemar DEONNA en 1944 mais plus en 1951 («Le retable

- de Conrad Witz et les premiers paysages genevois», *Pro Arte*, 1944, p. 230; «Cathédrale Saint-Pierre de Genève. La peinture», *Genava*, t. XXIX, 1951, pp. 79-80). C'est probablement aussi l'avis de l'architecte Jean-Daniel BLAVIGNAC, qui pensait que l'édifice sur le bord droit du panneau constituait les «ruines et fort dans l'Isle des Barques», soit l'île Rousseau actuelle (BPU, Manuscrits, Papiers J.-D. Blavignac, carton 7, liasse «retranchement de César»). Enfin, ces dernières années, certains ont laissé entendre qu'il s'agissait de la tour de l'Île, voir notamment Florens DEUCHLER, «Warum malte Konrad Witz die «erste» Landschaft? Hic et nunc im Genfer Altar von 1444», *Medium Aevum Quotidianum*, Newsletter 3, Krems 1984, p. 47, note 2; Id., «Konrad Witz: der Blick nach Savoyen», *Nos monuments d'art et d'histoire*, t. 36, 1985/3, p. 301, note 12
- 2 Etudes menées dans le cadre de l'Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève et financées par la Direction du Patrimoine et des Sites (Département des Travaux Publics et de l'Energie du canton de Genève)
- 3 Philippe BROILLET, Nicolas SCHÄTTI, «L'église paroissiale de Saint-Gervais de Genève et sa reconstruction en pierre et en brique au XV^e siècle», dans: *Des pierres et des hommes. Hommage à Marcel Grandjean*, publié sous la direction de Paul BISSEGGER et Monique FONTANNAZ, Bibliothèque historique vaudoise, t. 109, Lausanne, 1995, pp. 83-90 et fig. 7 et 8; AEG (Archives d'Etat de Genève), Archives A2 9, deuxième liasse, fo 174 et 175 v^o; Titres et Droits, Evêché, Grosse 6 Aa 5, fo 3 v^o - 4 v^o, 34 v^o, 237 v^o, 407 v^o, 409 v^o, 501 v^o et 573 v^o. A noter que le pré de l'Evêque, sur lequel s'implanta la tuilerie de Guillaume du Bied, se trouvait pratiquement en face du Pré-l'Evêque, situé aux Eaux-Vives.
- 4 Ph. BROILLET, N. SCHÄTTI, *op. cit.*, pp. 83-90; AEG, Titres et Droits, Evêché, Grosse 5 Aa 4, *passim*; Grosse 6 Aa 5, notamment fo 5 v^o, 58 v^o, 115 v^o, 407 v^o, 409 et 572; AST (Archivio di Stato di Torino), Corte, Paesi, Genève, cat. 14, mazzo 1, tit. 4, fo 9 v^o et 11 v^o; tit. 5, fo 14; tit. 6, fo 12; mazzo 2, tit. 4, fo 17, 24 v^o-25 v^o et 28 v^o
- 5 AEG, Titres et Droits, Evêché, Grosse 4 Aa 3, notamment fo 29; Grosse 7 Aa 6, fo 386; AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 14, mazzo 1, tit. 5, fo 14 v^o; tit. 6, fo 10; tit. 7, fo 38 et 41 v^o; mazzo 2, tit. 1, fo 17 v^o; tit. 4, fo 14 v^o, 17 v^o, 19 v^o et 29 v^o
- 6 On se bornera à citer les noms des vicaires généraux dont le rôle fut prépondérant: – années 1420-1430, Amédée de Charansonnex, prieur du couvent clunisien de Saint-Victor; Guigues d'Alby, prévôt du Chapitre; Henri Favre; et Jean du Bois; – années 1440-1450, Amédée Moine; Pierre Prêtre; Etienne de Caccia; et Nicolas Lamy. Quant à Louis de Luyrieu, seigneur de Villars, maître de l'hôtel du pape Félix V et châtelain du mandement de Thiez, il régla en 1445 le différend opposant la communauté de Saint-Gervais aux syndics de Genève à propos des fossés du nouveau bourg (AEG, P.H. 565). Il sera quelques années plus tard l'ayant cause de Guillaume du Bied lors de la faillite de son entreprise (AEG, Titres et Droits, Evêché, Grosse 6 Aa 5, fo 1 sqq.).
- 7 Ph. BROILLET, N. SCHÄTTI, *op. cit.*, pp. 90-106; AEG, Titres et Droits, Evêché, Grosse 6 Aa 5, fo 29 v^o
- 8 L'analyse du panneau par réflectographie permet de remarquer l'existence, au sommet de la tour, d'éléments de support, en partie détruits, destinés probablement à une charpente.
- 9 Louis BLONDEL, «La tour et le château de l'Île», *Genava*, t. XV, 1937, p. 97: l'interprétation concernant l'emplacement du port du château est erronée, voir fig. 3 du présent article; AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 1, tit. 2, feuille 1: «In magna nave castri aptanda hoc anno fusta ad idem» (1288).
- 10 Charles BONNET, Philippe BROILLET, «Genève et les ports de Longemalle», *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, t. 91, 1993/2, pp. 584-590 et 596, fig. 13. Charles BONNET, Philippe BROILLET, Jacques BUJARD, Jean TERRIER, «Le canton de Genève», dans: *Stadt- und Landmauern*, Band 2, *Stadtmauern in der Schweiz*, ETH Zürich, 1996, pp. 131-132
- 11 AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 3, tit. 8, feuille 6 (1378): «Libravit in salario et expensis sexdecim hominum currancium turrim domini dicti castri et eciam faciencium unam chouciatam lapideam et ad aducendum naves per portam dicte turris». A l'instar de Jacques Mayor, Pierre Lavedan confirmera que cette porte marquait l'entrée d'un port (Pierre LAVEDAN, Jeanne HUGENEY, «L'urbanisme au Moyen Age», *Bibliothèque de la Société française d'Archéologie*, t. 5, Genève, 1974, p. 160); Philippe BROILLET, Nicolas SCHÄTTI, «Lieux de culte et topographie de la paroisse de Saint-Gervais de Genève à la fin du Moyen Age», *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, vol. 49, 1992, p. 87: nous pensions, et c'était une erreur, que la porte du port se trouvait plus en amont, sur la rive droite, à la hauteur du square Kléberg actuel. D'autre part, en période de hautes eaux, la petite tour, comme les maisons voisines soutenues par des pieux et visibles à l'arrière-plan du panneau, étaient régulièrement inondées, preuve en est la trace noire, perceptible sur l'esquisse, marquant la base des bâtiments.
- 12 L'autre porte principale du château, à savoir celle donnant sur le pont, fut en tout cas, elle, ornée d'une pierre gravée et peinte d'un écu aux armes de Savoie: «Libravit [...] magistro Andree d'Armoex lathom [...] pro affixione unius lappidis in quo arma ducalia sunt gravata et depinguntur supra portam castri levantis pontis castri Insule ut per instrumenti notam [...] anno [...] 1518 et die 28 mensis januarii [...]» (AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 21, tit. 5, feuille non numérotée).
- 13 Une lecture systématique, et non partielle comme celles du médiéviste Edouard Mallet ou de l'archéologue Louis Blondel, des comptes du Vidomnat de Genève (de 1288 à 1522: AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzi 1-21) a permis de confirmer quelques hypothèses historiques et archéologiques avancées sur le plan du château de l'Île dans: Charles BONNET, Philippe BROILLET et Gaston ZOLLER, *La maison Delachaux et l'origine des Rues-Basses de Genève*, Genève, 1990; Ch. BONNET, Ph. BROILLET, *op. cit.*, notamment fig. 11; Ch. BONNET, Ph. BROILLET, J. BUJARD, J. TERRIER, *op. cit.*, pp. 131-132
- 14 AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 1, tit. 4, feuillets 7 et 8; mazzo 4, tit. 1, feuille non numérotée
- 15 Le grand pont du Rhône possédait son propre système de défense constitué de ponts-levis et complété d'un «tornafol» (1375-1376), puis de «ravelins» en bois (1396-1397): AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 3, tit. 6, feuille 7; mazzo 5, tit. 6
- 16 *Ibid.*, mazzo 12, tit. 1, feuillets 8-20; tit. 2, feuille 16; tit. 3, feuillets 14-15
- 17 *Ibid.*, mazzo 18, tit. 3, feuillets 20-21. Cependant, la partie du pont qui dépendait du château fut continûment réparée au cours du siècle.
- 18 Cf. *supra*, note 5
- 19 AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 6, tit. 7, feuille 11
- 20 Ch. BONNET, Ph. BROILLET, *op. cit.*, pp. 582-592

- 21 AEG, *Titres et Droits*, Evêché, Grosse 6 Aa 5, fo 573 v^o
- 22 Ceci apparaît nettement sur l'esquisse, bien que, sur le panneau, la différence de couleur du trait de pinceau, qui marque le proue du bateau, ne permette pas de définir l'une ou l'autre des formes; si la «nau» des pêcheurs lémaniques se terminait en pointe, les petites embarcations des pêcheurs du Haut-Rhône français avaient leurs deux bouts carrés: cf. Paul DUFOURNET, «Seyssel la batelière, aux derniers temps de la navigation sur le haut Rhône», *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 3-4/1993, pp. 20-21 (iconographie) et 33 (description technique).
- 23 Béat ARNOLD, *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel*, *Archéologie neuchâteloise* 12 et 13, Neuchâtel, 1992, surtout le vol. 2, p. 105
- 24 Il faut distinguer la «nau» de commerce, probablement plus ancienne que la «barque lémanique» (cf. Etienne CLOUZOT, «Un ancien bateau du Léman, la Nau», *Mémoires et Documents publiés par l'Académie Chablaisienne*, XLVII, 1943, pp. 87-92) de celle des pêcheurs: cette dernière avait environ 7 à 8 m de longueur sur plus de 2 de large (Gérard CORNAZ, No'l CHARMILLOT, Jaques NAEF, *Bateaux et batellerie du Léman*, Lausanne, 1983, pp. 145-151). La «liquette» était définie en 1820 comme une «sorte de petit bateau à pointe carrée» (*Glossaire genevois ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*, Genève, 1820, p. 112); à la fin du XIX^e siècle, le mot désignait une petite embarcation d'environ 6 m de longueur sur 1,7 de large au maître bau, maniée par deux paires de rames (G. CORNAZ et al., *op. cit.*, pp. 148-149).
- 25 «La collection de modèles de bateaux Aldo Balmas», *Bulletin de l'Association des Musées de Nyon*, avril 1989, p. 7
- 26 Walter von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, V, Bâle, p. 383, art. «liska»
- 27 Gérard COLLOMB, «Les «sénateurs»: note sur les pêcheurs à la senne du lac du Bourget», *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 3-4/1976, pp. 45-58; P. DUFOURNET, *op. cit.*, p. 33
- 28 Cf. *supra*, note 23
- 29 Dans la ramerie de l'ancienne «nau», cet anneau, branche de noisetier torsadée, portait le nom d'«estropé» ou de «reliâtre»: cf. No'l CHARMILLOT, *Glossaire du Léman. Navigation et pêche professionnelles*, Nyon, 1993, pp. 22-23. On trouve le même type de collier sur les gabares de Dordogne (France), le «destrau», fait en liens de tilleul ou d'osier tressés: cf. Jean-Baptiste BLAUDY, *Gabarier sur la Dordogne*, Paris, 1995, p. 176. Pour les mots «estropé» et «destrau», voir, entre autres, No'l FOURQUIN, Philippe RIGAUD, *De la nave au pointu. Glossaire nautique de la langue d'oc (Province, Languedoc), des origines à nos jours*, Saint-Tropez-Toulon, 1994, p. 161, art. «estrop». Le terme nettement plus local de «reliâtre» appartient sans doute à la série de mots désignant les liens ou provient peut-être du matériau utilisé: cf. J. DUPRAZ, *Le patois de Saxel (Haute-Savoie). Dictionnaire*, Saxel, 1975, p. 124, art. «lyüra» et p. 184, art. «ryüta».
- 30 Notes et dessins de Michel Ducret, aimablement communiqués par Gilbert Bondaz de l'Ecomusée de la Pêche à Thonon-les-Bains (France)
- 31 Cf. Albert NAEF, *La flottille de guerre de Chillon aux XIII^e et XIV^e siècles*, Lausanne, 1904, pp. 16-17. Le terme est encore employé actuellement: cf. N. CHARMILLOT, *op. cit.*, p. 15, art. «nacelle», ou encore, pour les côtes de la Méditerranée: N. FOURQUIN, Ph. RIGAUD, *op. cit.*, p. 256, art. «nacelle» et p. 259, art. «navicella»; Vincent GIOVANNONI, *Les pêcheurs de l'étang de Thau*, Paris, 1995, planche hors texte et pp. 262-263: la «nacelle» est l'embarcation traditionnelle des pêcheurs de l'étang de Thau (France).
- 32 AEG, RC 76, fo 119 v^o, 1581
- 33 Par exemple, AEG, RC 129, fo 135 v^o, 1630 («basteaux» des fermiers de la pêcherie du Rhône)
- 34 Par exemple, AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 7, tit. 1, feuille 5 (1405-1406): «Recepit a Johanne Rosset pisacatore eo quia inculpabatur fregisse quoddam arrestum et quandam sasinam in navi sua appositam per familiares curie [...]»
- 35 Perrine MANE, «Images médiévales de la pêche en eau douce», *Journal des Savants*, juillet-décembre 1991, pp. 227-261; à propos du volet du retable de Konrad Witz, voir plus particulièrement pp. 232 et 250 (planche I)
- 36 En 1668 encore, le fermier de la pêcherie fixe de la Petite Rade se plaignait de ce que: «sous pretexte de la pesche au Travers les pescheurs viennent pescher le long des paux [palissades défensives fermant la Petite Rade] la nuict où ils ont pris depuis peu des grosses pieces de truite au prejudice de la ferme et de la seureté publique requerant qu'il soit defendu aux pescheurs de plus pescher le long des paux des la pointe des Pasquis et la pierre de Niton [...]» (AEG, RC 168, fo 158).
- 37 «Description de dix neuf sortes de poissons qui se trouvent dans le Rosne et lac de Geneve et leur vraie saison pour manger», détail de la carte du Léman par le syndic Jean Du Villard en 1585 (Centre d'iconographie genevoise). Au XIX^e siècle, plusieurs zoologues s'intéressèrent à la faune des fossés, proche de celle des hauts-fonds de la Petite Rade médiévale: les pêcheurs y trouvaient encore le brochet, la truite, la perche, le chabot, la carpe, la tanche, l'ablette ou «sardine», le rotengle ou «rauffe», le gardon ou «vengeron» et la lotte ou «mortaille» (AEG, MSS. hist. 292/3; notes de R. Poncy).
- 38 Cf. DUHAMEL DU MONTCEAU, *Traité général des Pêches et Histoire des poissons ou des animaux qui vivent dans l'eau*, Paris, 1769-1782, Seconde Partie, Section II, «Du Saumon et des poissons qui ont rapport», p. 216
- 39 N. CHARMILLOT, *op. cit.*, p. 68
- 40 Notamment en 1386: AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 13, mazzo 4, tit. 3, feuille 6. La pêcherie épiscopale est attestée à cet endroit, en particulier à la fin du XV^e siècle: AEG, *Titres et Droits*, Evêché, Grosse 7 Aa 6, fo 198 v^o.
- 41 Par exemple, pour le lac de Trasimène (Italie), Cipriano CONTI, «La Trasimenide di Matteo dell'Isola e la pesca nel lago di Perugia nel sec. XVI», dans: *Lingua, storia e vita dei laghi d'Italia, Atti del I^o Convegno dell'Atlante Linguistico dei Laghi Italiani* (ALLI), Trasimeno, 23-25 settembre 1982, Perugia, 1983, pp. 424-450, plus particulièrement pp. 438 sqq. Pour les étangs côtiers méditerranéens, V. GIOVANNONI, *op. cit.*, pp. 91-99
- 42 On pourrait rapprocher le toponyme Blanchard, dont un des sens connus – blanchâtre – ne paraît guère s'appliquer à ce secteur du fleuve, du mot composé »blanc-fond» utilisé sur les lacs de Neuchâtel et de Bièvre pour désigner ce que dans le Léman on nomme la «beine»: la terrasse immergée, prolongeant le rivage sous le niveau de l'eau, avant le tombant du «mont» (W. PIERREHUMBERT, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, 1926, p. 59). On utilise également parfois, de manière simplifiée, le «blanc».
- 43 AEG, *Titres et Droits*, Evêché, Grosse 6 Aa 5, fo 537 v^o - 538
- 44 Cf. *supra*, note 37

Remerciements:

Nous aimerais ici exprimer toute notre gratitude à Mesdames Anne Rinuy, ingénieur-chimiste, et Thérèse Flury, assistante, pour nous avoir permis de bénéficier des résultats des examens par réflectographie infrarouge effectués sur le panneau du retable de la *Pêche Miraculeuse* au Laboratoire de recherche des Musées d'art et d'histoire de Genève.

Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Genève, photo B. Jacot-Descombes:

fig. 1

Laboratoire de recherche du Musée d'art et d'histoire, Genève: fig. 4